

ARR-2025-048

**ARRETE PORTANT INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU GRADE D'AGENT DE MAÎTRISE
AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE
ANNEE 2025**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique,

Vu le Code général de la fonction publique, et notamment les articles L325-38, L523-1 et L523-5 ;

Vu le décret n°88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

Vu l'arrêté n°2025-72 du Président du Centre de Gestion de la Vendée en date du 20 janvier 2025 portant modification des Lignes Directrices de Gestion relatives à la promotion interne ;

Après examen des propositions des collectivités et appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle des fonctionnaires concernés ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Sont inscrits sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'agent de maîtrise, au titre de la promotion interne, sans condition d'examen professionnel, à compter du 1^{er} juillet 2025, en application des dispositions de l'article 6,1° du décret n°88-547 du 6 mai 1988 susvisé :

- Monsieur ARNAUD BARBIER
- Monsieur FRANCK BARRE
- Monsieur ERIC BARRETEAU
- Madame MARIE-FRANCE BARRETEAU
- Monsieur MARTIAL BERNIER
- Madame VALERIE BITAUDEAU
- Monsieur MORGAN BROCHARD
- Monsieur DAVID CHAILLOT
- Monsieur GUILLAUME CHARBONNEAU
- Monsieur ROMAIN CHEVALLIER
- Madame ISABELLE CIRE
- Monsieur STEPHANE COCHONNEAU
- Monsieur CHRISTIAN COUGNAUD
- Monsieur ERIC DAMBLEVE
- Monsieur BRUNO DAVIET
- Monsieur CEDRIC DESCHAMPS
- Monsieur LAURENT GALLOT
- Madame CHANTAL GALOPEAU
- Monsieur LAURENT GIRARDEAU
- Monsieur FRANCK GUICHET
- Monsieur STEPHANE GUICHETEAU

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
Maison des Communes de la Vendée

65, Rue Kepler – CS 60239 – 85006 La Roche sur Yon cedex
Tél. : 02 51 44 50 60 – e-mail : direction@cdg85.fr
www.maisondescommunes85.fr

- Monsieur FREDERIC GUITTET
- Monsieur ALBAN JOURDAIN
- Monsieur SEBASTIEN JOUSSEMET
- Monsieur CORENTIN LECOURT
- Monsieur PASCAL MANDRET
- Monsieur YANNICK NICOLLEAU
- Madame CHRISTELLE OLIVET
- Monsieur VINCENT PALARDY
- Monsieur PASCAL PETITFOUR
- Monsieur PASCAL PORTRAIT
- Monsieur JULIEN PRIOU
- Madame CHRISTELLE RAVON
- Monsieur CYRIAQUE RIGAGNEAU
- Monsieur SAMUEL ROCHETEAU
- Madame EMILIE ROUET
- Madame NOELLE ROUSSARD
- Monsieur JEAN-CHARLES SARRAMEA
- Monsieur JULIEN SYLVESTRE
- Monsieur PHILIPPE TARAUD
- Monsieur GERMAIN TARD
- Monsieur PATRICK TAUNAY
- Monsieur STEPHEN TESSIER
- Monsieur LAURENT THIEBAUT
- Madame CECILE TRICHET

ARTICLE 2 : La validité de la présente liste d'aptitude est de deux ans, soit du **1^{er} juillet 2025** au **30 juin 2027**.

L'agent qui ne serait pas recruté à l'issue de ces deux ans, devra faire connaître, par courrier adressé au Président du Centre de Gestion de la Vendée, son intention d'être maintenu sur la liste d'aptitude, une troisième année, au moins un mois avant l'arrivée à son terme, soit au plus tard le **31 mai 2027**.

Maison des Communes

De même, si l'agent n'était pas recruté à l'issue de la troisième année, il devra faire connaître son intention d'être maintenu sur la liste d'aptitude une quatrième année, au moins un mois avant l'arrivée au terme des trois ans, soit au plus tard le **31 mai 2028**.

ARTICLE 3 : Suite à la demande de l'agent en date du 19 mai 2025, Monsieur PIERRE MILLET est réinscrit sur liste d'aptitude d'accès au grade d'agent de maîtrise au titre de la promotion interne pour une durée d'un an, soit du 03 juillet 2025 au 02 juillet 2026.

ARTICLE 4 : La Directrice du Centre de Gestion sera chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet.

Fait à La Roche sur Yon, le 01/07/2025

Le Président,



Eric HERVOUET

INFORMATION : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes – 6, rue de l'Île Gloriette 44041 NANTES CEDEX 01 – dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Le Président,
Certifié sous sa responsabilité le caractère exécutoire
de cet acte en vertu de
- sa transmission au représentant de l'Etat le 01/07/2025
- sa publication le 01/07/2025